

Notre projet

L'état de l'église St-Paul, qui a fêté ses 50 ans en 2016 et la reconfiguration attenante de l'établissement Jeanne d'Arc nous obligent à réaliser un certain nombre de travaux :

La toiture : Défaute d'étanchéité par endroits.

Réparation de la faîtière, reprise de la couverture des bandes basses horizontales.

La verrière : Vitres fendues.

Remplacement par du verre feuilleté.

Le sol : Dégradé, usé avec des dalles qui se délitent.

Réfection et pose d'un carrelage.

L'électricité : Mise aux normes non conforme.

Reprise du câblage et de son raccordement dans la nouvelle sacristie.

Le chauffage : Démoli avec l'école et non réutilisable.

Nouvelle chaufferie.

Le nouveau bâtiment St-Paul : Livré non aménagé par l'établissement Jeanne d'Arc, il comprendra la sacristie, la chaufferie, une grande salle, des sanitaires et des rangements.



Son planning

Les travaux nécessiteront la fermeture de l'église pendant plusieurs semaines, sur les périodes estivales de juillet/août 2020 et 2021.

☞ Toutes les célébrations se dérouleront alors à l'église St-Pierre.

Son financement

Le montant de tous ces travaux s'élève à 750 000 € :

- 1/3 pris en charge par les Chantiers du Cardinal
- 1/3 pris en charge par le diocèse
- **1/3 pour le secteur et la paroisse de Brétigny, soit 250 000 €**

Le Conseil Paroissial aux Affaires Économiques (CPAE) s'est fixé pour objectif d'atteindre un montant de **100 000 € en proposant une souscription.**

Les 150 000 € restants seront financés par un emprunt sur 10 ans auprès de la caisse d'entraide du diocèse, remboursables par la paroisse et le Secteur de Brétigny

St-Paul est propriété
de notre diocèse*,
Son entretien est
à notre charge

* Loi 1905, séparation de
l'Église et de l'État



BON DE SOUSCRIPTION

St-Paul est propriété
de notre diocèse*,

- o **50 €** soit 17 € après déduction fiscale *
- o **150 €** soit 51 € après déduction fiscale*
- o **300 €** soit 102 € après déduction fiscale*
- o **Autre :**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Votre email (pour votre reçu fiscal) :

.....

* vous recevrez un reçu fiscal. Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de vos impôts jusqu'à 66% du montant de votre don.



DIOCÈSE D'ÉVREUX
CORBEIL-ESSONNES

BON DE SOUSCRIPTION

- Soit par un chèque,

à l'ordre de : ADECE—Église St-Paul

Veuillez renvoyer ce coupon avec votre chèque au diocèse, ou au secteur pastoral :

A.D.E.C.E

21 cours Mgr Roméro,
91 006 ÉVRY Cedex

ou

Secteur Pastoral de Brétigny

12 rue Maurice Boyau
91 220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

- Soit par un don en ligne,

sur le site du diocèse :

<https://dons.evry.catholique.fr/chantiers/>

Eglise St-Paul

MERCI !

En faisant un don pour la rénovation de l'église St-Paul, vous contribuez à la conservation de ce lieu de prière au cœur de notre secteur.

A.D.E.C.E : Association Diocésaine
d'Évry Corbeil-Essonnes.

Association à but non lucratif
régie par les lois du 1^{er} juillet
1901 et du 9 décembre 1905.



DIOCÈSE D'ÉVRY
CORBEIL-ESSONNES

Notre église St-Paul

Dans les années 1960, la commune de Brétigny-sur-Orge s'agrandit et s'étend vers le sud de la ville. L'église St-Pierre sur la colline de Brétigny devient trop petite. L'école Jeanne d'Arc est à l'étroit dans ses locaux, aussi décision est prise de construire un nouvel ensemble « école /église » près de la gare.



L'architecture de l'église St-Paul se veut résolument moderne avec une nef en forme de coque de bateau inversée en structure bois.

Les ouvertures vitrées sont telles qu'en tout point à l'intérieur de l'église, le ciel est visible.

Après plus de 50 ans, les travaux de rénovation sont devenus indispensables et le diocèse souhaite profiter de ceux-ci pour mettre en valeur l'église en la désenclavant des bâtiments de l'établissement catholique Jeanne d'Arc.

De son côté, l'école choisit de construire ses nouveaux locaux en bois de façon à garder une harmonie avec l'église.

SOUSCRIPTION

Rénovation église St-Paul Brétigny-sur-Orge

